

Compte rendu du Conseil municipal du 04 juillet 2024

Le conseil municipal de Rieuepeyroux s'est réuni ce jeudi 04 juillet ; Mme Saint-michel Laure et M Nattes Julien avaient donné procuration ; Le compte rendu du dernier conseil municipal fut validé à l'unanimité.

Dans un premier temps, une subvention de 600€ est accordée à l'Amicale des Sapeurs pompiers, co-organisateur de la soirée du 13 juillet, afin de participer aux frais du groupe musical.

Un tarif de 1€50 est instauré afin de facturer la présence d'enfants à la cantine avec fourniture des repas par les parents pour intolérance alimentaire.

M le Maire informe l'assemblée que la trésorerie lui demande d'effacer des créances de cantine pour une personne ayant bénéficié d'un dossier de surendettement en date du 29 septembre 2022.

La société SCI Ouerghi et fils souhaite se porter acquéreur des parcelles BY 245 (962m²) et BY 247 (1012m²), sises route de Rodez à proximité de sa propriété à la zone de La Lande étroite ; la proposition de 2.70€ le m² soit un montant de 5329.80€ est validée par le conseil municipal.

M Vivian Couderc informe le conseil municipal, de l'offre d'achat de Mr Carrière et Mme Garray, du lot N°2 au lotissement La Pesse cadastré CI253, pour une superficie de 762 m² au prix de 26670€.

Une délibération est prise afin de permettre le recrutement de personnel temporaire en cas de besoin.

Enfin le conseil valide l'adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de Schémas Directeurs et Zonages d'Assainissement Collectifs et la réalisation de Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI).

Toutes ses délibérations furent prises à l'unanimité des conseillers municipaux.

Le conseil valide en suivant le versement d'une subvention exceptionnelle de 300€ aux 2 collèges de Rieuepeyroux, l'une au collège Dominique Savio pour la sortie des 5èmes aux jeux paralympiques et l'autre au collège Lucie Aubrac pour l'atelier scientifique de M Rigal ; M le Maire informe ses conseillers de différentes actions : il a reçu 2 personnes à la recherche de locaux commerciaux, l'un pour un magasin de bonbons, et l'autre pour une activité de lythothérapie ; il fait part d'un courrier de M Vaurs proposant de léguer gratuitement une maison rue St Martial : le conseil souhaite connaître l'avis des Bâtiments de France avant de réfléchir à sa destination ; il informe le conseil du départ de Mme Saez Agathe au 31 juillet, de son poste d'agent de petites villes de demain, et du lancement d'un nouveau recrutement en collaboration avec la Communauté de communes ; le maire a assisté à une réunion à la DDT sur un projet photovoltaïque sur la commune, réunion qui s'est conclu par un avis négatif de la commune ainsi que de la majorité des membres présents ; des premiers contacts ont été pris avec le club de rugby pour la mise à disposition du stade ; un agent saisonnier supplémentaire (M Deltort Nicolas) a été recruté du 15 juillet au 14 août ; le géomètre travaille sur le projet de lotissement La Carral avec un objectif de dépôt de dossier

appel d'offre au 05 août ; des aménagements vont être réalisés au centre de machinisme afin d'accueillir une entreprise de couverture (M Couvelard) ; le projet de rénovation du Pôle Enfance Jeunesse avance, une réunion est programmée afin de valider une durée plus longue pour les études avec la CAF ; le projet de rénovation de la piscine est lancé avec réfection du pédiluve et de l'espace extérieur avant le printemps 2025 : suppression d'un bassin nécessitant une surveillance, mais aménagement d'un espace ludique ; M le Maire informe ses conseillers du dernier conseil d'administration de la Maison de Retraite, avec un taux d'occupation très proche de 100% mais un déficit de fonctionnement important ; Il fait part du fonctionnement de la cantine et de 2 exclusions en cette fin d'année ; les travaux du terrain de pétanque sur l'ex terrain de quille ont été réalisés ; une réunion du bureau avec M Blanc Geoffrey d'Octe'ha, a permis d'avancer et les objectifs seront présentés aux conseillers lors d'une réunion spécifique ; enfin M le Maire informe ses conseillers d'une rencontre avec le collège public et le département gestionnaire des services de la cantine afin de pérenniser ce partenariat.

M Jean-louis Cavalié fait un point sur les travaux de voirie et sur l'adressage.

Mme Magali Crayssac évoque les effectifs scolaires à la rentrée prochaine, les travaux prévus pendant l'été sur les écoles, le feu d'artifice du 13 juillet, le Festival en Bastides le mardi 06 août, le Festival « Rencontres à la Campagne » qui se déroulera du 11 au 15 septembre et enfin les Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, l'association les Amis de Rieupeyroux pour la sauvegarde du patrimoine et les ambassadeurs.

Mme Cathy Fabre détaille l'avancement du projet de rénovation du Pôle Enfance Jeunesse et rend compte de réunions avec la CAF et Aveyron Ingénierie, des rencontres avec la PMI et Jeunesse et Sports sont également prévus

Mme Michèle Auréjac rappelle les dates des marchés nocturnes et de la Fête de la pomme de terre et du veau d'Aveyron qui se dérouleront les mardis 16,23,30 juillet et dimanche 04 Août.

Mme Brigitte Rey rend compte d'une réunion à la mairie de Villefranche de Rouergue des représentants des communes adhérentes au Pays d'Art et d'Histoire, en présence de la DRAC, pour le renouvellement de l'entente. Elle informe le conseil de la tenue du Forum des Associations le samedi 07 septembre et évoque la création d'une nouvelle association, SFA (Spartiate Fight Académy), pratique et enseignement du MMA, jiu-jitsu brésilien et disciplines associées.